



Lmde à l'étranger pour courte période

Par **Ianone**, le **22/06/2011** à **19:04**

Bonjour,

Je pars pour une semaine "en touriste" à Londres courant juillet. Je suis affiliée à la LMDE. Dois-je demander à cet organisme de m'envoyer la carte Européenne d'assurance maladie avant mon départ ? (même pour une semaine ? en sachant que la Grande Bretagne ne fait pas partie de l'Europe ?)

Par **Tisuisse**, le **23/06/2011** à **07:19**

Bonjour,

Tiens donc ! depuis quand la Grande Bretagne ne fait pas partie de l'Europe ?

Pour votre carte internationale, à moins que vous ne souhaitiez avancer les fonds (médecin, hôpital, pharmacie, etc.) si vous êtes malade ou accidenté, les précautions minimales s'imposent. Voyez donc votre organisme de sécu.